

GRANGES

Édifiée sur la rive gauche du Lot, cette bastide fut fondée en 1291, par un contrat de paréage entre le duc d'Aquitaine, représentant le roi d'Angleterre Édouard 1^{er} et l'abbé de Clairac.



Elle subit de nombreuses destructions tant du fait de la guerre de Cent ans que des guerres de religion. Le roi Louis XIII lui-même y vint guerroyer.

On retrouve le plan propre aux bastides, avec sa place centrale, ses rues se coupant à angle droit bordées de maisons des 16^{ème} et 17^{ème} siècles et son église située à l'écart, dominant le Lot.

L'église St Côme et St Damien (12^{ème}, 13^{ème} siècles), dont la construction est antérieure à l'édification de la bastide, récemment restaurée, offre un curieux mélange de pierre et de brique.

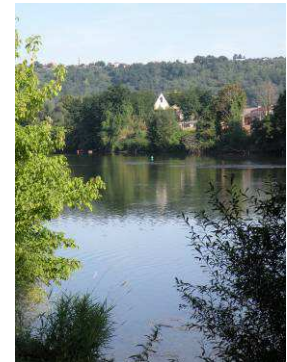


On rapporte que l'autel en bois doré qu'elle possède serait un don de Louis XIII, sauvé de la noyade par les habitants. De l'époque romane subsiste le chœur voûté en cul de four. Les chapiteaux de l'arc triomphal représentent des animaux combattant.



Son château était propriété des Abbés de Pérignac, qui étaient seigneur de Granges, et en percevaient les revenus et les droits de péage sur le bac traversant le Lot.

Granges est un lieu de calme et de repos ; la vue sur le Lot est admirable et on peut y faire de belles promenades sur ses rives aménagées, ainsi que dans la campagne environnante.



A proximité, au milieu des vergers de prune d'ente, visite guidée du musée du pruneau (dégustation, expositions, animations), et parcours de « dédal'prune », labyrinthe végétal, « à la recherche du pruneau perdu ».

On peut apercevoir la bastide de Laparade sur un coteau dominant Granges, d'où l'on a une vue magnifique sur la ville et sur la vallée du Lot.